

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 8 avril 2021

L'État poursuit sa transformation dans les territoires :

Création de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) dans le Grand Est et de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) dans le Bas-Rhin.

Les DREETS : interlocuteur économique et social privilégié au niveau régional des entreprises, salariés, demandeurs d'emploi, partenaires sociaux et territoriaux, acteurs de l'insertion et des consommateurs.

Cette nouvelle direction régionale regroupe la direction régionale de la cohésion sociale (DRCS) et la direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi (DIRECCTE) pour former le nouveau service déconcentré de l'Etat commun des ministères économiques et sociaux.

Cette direction devient l'interlocuteur économique et social privilégié au niveau régional des entreprises, salariés, demandeurs d'emploi, partenaires sociaux et territoriaux, acteurs de l'insertion et des consommateurs.

Elle rassemble dans une direction régionale unique toutes les expertises et les missions des agents de la DIRECCTE et de la DRCS, qui restent pleinement mobilisés pour accompagner les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire que connaît le pays depuis plus d'un an.

En rassemblant les compétences dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle, elle permet de développer des synergies nouvelles au service des plus fragiles, de l'hébergement d'urgence à l'insertion par l'activité économique jusqu'à l'emploi.

La DREETS a pour missions :

- les **actions de développement et de sauvegarde** des entreprises ;
- la **politique de l'emploi**, l'accompagnement des transitions professionnelles, l'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques ;
- l'ensemble des **politiques de la cohésion sociale** ;
- l'**insertion sociale et professionnelle** des personnes les plus éloignées du marché du travail.
- la politique du travail et les **actions d'inspection de la législation du travail** ;
- le contrôle du **bon fonctionnement des marchés, de la protection économique et de la sécurité des consommateurs** ;

Placée sous l'autorité de la préfète de région, la DREETS Grand Est pilote, anime et coordonne les politiques publiques dont elle a la charge. Elle appuie et coordonne ainsi les Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) des départements de Meurthe et Moselle, de Moselle et du Bas-Rhin, et les Directions départementales l'emploi, du travail et des solidarités de la protection des populations (DDETSPP) des départements des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Haute Marne, de la Meuse, du Haut-Rhin et des Vosges, chargées de la mise en œuvre de ces politiques sous l'autorité des préfets de département.

La DREETS pilote également, sous l'autorité de la direction générale du travail et pour l'ensemble de la région, le système d'inspection du travail.

La DREETS Grand Est est dirigée par Jean François Dutertre (ex-directeur régional DIRECCTE Grand Est).

Les DDETS : interlocuteur unique des usagers sur les thématiques de l'emploi, du travail, et des solidarités

Ces nouvelles entités résultent de la fusion des directions départementales de la cohésion sociale (DDCS) et des unités départementales des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE).

Rattachées au ministère de l'Intérieur, en association avec les ministères concernés, ces nouvelles directions et leurs personnels sont placés sous l'autorité du préfet de département.

Dans le Bas-Rhin, la DDETS contribue à la mise en œuvre des politiques publiques au cœur de la vie quotidienne des citoyens, comme, par exemple, le logement, l'emploi et la formation professionnelle ou la prévention et la lutte contre la pauvreté.

Au sein de la DDETS, l'inspection du travail conserve son système d'organisation et sa hiérarchie propre.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, ce regroupement permet d'établir un véritable service public intégré de l'insertion à l'emploi qui couvrira : l'insertion sociale et professionnelle (service public de l'insertion et de l'emploi) et l'hébergement et l'accès au logement (service public de la rue au logement)

La DDETS est un interlocuteur privilégié pour tous les acteurs impliqués dans ces politiques publiques :

- **acteurs du service public de l'emploi**
collectivités territoriales, Pôle emploi, missions locales, Cap emploi, Caisse d'allocations familiales, associations
- **acteurs du territoire impliqués dans l'hébergement et l'accès au logement**
collectivités, bailleurs, associations, etc.
- **acteurs socio-économiques**
partenaires sociaux, branches professionnelles, entreprises, chambres consulaires, acteurs du champ de la santé-sécurité au travail, acteurs de l'accès au droit, opérateurs de compétences...

La DDETS du Bas-Rhin est dirigée par Isabelle Guyot (ex-directrice de la DDCS du Bas-Rhin).

Contact presse

Bruno Iossif
Tél : 07 72 34 91 14
Mél : bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
 @PrefetGrandEstBasRhin
 @Prefet67